PROJET DE SERVICE HORIZON 2018

SAPEURS POMPIERS Ille & Vilaine

LES ACTIONS PRIORITAIRES À CONDUIRE POUR 2017-2018

Le projet de service du SDIS 2017-2018 a pour ambition de donner de la lisibilité aux projets conduits à court terme par l'établissement. Il se caractérise par un certain nombre d'actions à réaliser, et qui doivent permettre la mise en oeuvre des orientations du SDACR et du Projet stratégique.

Les actions prioritaires contenues dans ce projet de service ont été déclinées à partir des 3 axes et 9 objectifs qui constituent le projet stratégique 2017-2021.

Elles répondent aux impératifs de bonne gestion et de recherche de synergies avec le Département définies dans la convention de partenariat entre les deux établissements, et à une préoccupation constante : **celle du respect de la charte des valeurs et de la préservation du bien-être social et individuel**.

AXE 1

RÉPONDRE TOUJOURS MIEUX À LA DEMANDE DE SECOURS D'URGENCE

1 - Optimiser l'organisation de la distribution des secours par bassin de risque courant

	ACTIONS À CONDUIRE EN 2017-2018
1. Intégrer les objectifs du SDACR 2016 dans les règlements et schémas directeurs	✓ Réviser le Règlement opérationnel (modalités d'engagement des moyens, détermination des POJ de bassin, redéfinir les modalités d'organisation de la chaîne de commandement…) ✓ Réviser le Plan pluriannuel d'équipement au regard des orientations du SDACR, dans un cadre budgétaire contraint ✓ Adapter la programmation immobilière en fonction de l'évolution des POJ et du plan d'équipement ✓ Adapter le Schéma directeur des systèmes d'information (optimisation des flux de données informatiques, politique de sécurité…)
2. Rechercher les conditions de sécurisation de la distribution des secours	✓ Conforter les modalités de déclenchement des secours dans le cadre des coopérations de centre ✓ Accompagner les chefs de centre dans la définition d'un plan d'actions pour la permanence opérationnelle (échange de bonnes pratiques) ✓ Poursuivre la mise en œuvre de la politique de coopération de centres ✓ Identifier les secteurs en fragilité et proposer des réponses pour améliorer la réponse opérationnelle
3. Adapter le maillage territorial tout en préservant la proximité	✓ Etudier l'opportunité d'étendre à d'autres secteurs en fragilité l'expérience d'antenne prompt secours mise en œuvre à Châtillon-en-Vendelais ✓ Adapter les secteurs de premier appel pour favoriser la meilleure réponse opérationnelle

AXE 1

RÉPONDRE TOUJOURS MIEUX À LA DEMANDE DE SECOURS D'URGENCE (SUITE)

2 - Recentrer les missions de secours à personne sur l'urgence

	ACTIONS À CONDUIRE EN 2017-2018
1. Réaliser un diagnostic partagé, tant qualitatif que quantitatif du secours à personne	✓ Evaluer la convention SDIS-SAMU en vue de sa révision en appliquant les circulaires de 2015 et 2016 ✓ Exploiter les indicateurs pertinents de suivi de la convention ✓ Analyser les conséquences pour l'établissement de l'augmentation ininterrompue de la demande de secours à personne
2. Identifier des marges de manœuvres pour recentrer l'activité du SDIS sur ses missions	✓ Evaluer l'impact de la tarification de certaines interventions ✓ Identifier les interventions qui pourraient faire l'objet d'une facturation ou d'un transfert vers d'autres services en exploitant les expériences des SDIS voisins
3. Sensibiliser institutions et population sur le recours aux sapeurs-pompiers	✓ Définir collectivement le champ d'action du service (organiser un débat élargi sur cette thématique) ✓ Développer la communication sur les réseaux sociaux et dans la presse régionale en mettant en avant le changement récent de système de traitement de l'alerte

3 - S'adapter à l'évolution des risques, des techniques et de la société

1. Faire du SDIS une organisation apprenante	✓ Poursuivre la politique de retours d'expérience en développant le partage d'expérience en communiquant les opérations au cours desquelles les sapeurs-pompiers ont développé des techniques spécifiques et bénéfiques ✓ Etudier l'opportunité d'étendre la technique des tuyaux en écheveaux à l'ensemble des centres ✓ Adapter les techniques d'intervention en étudiant les opportunités technologiques (cartographie embarquée, Drone)
2. Multiplier les situations d'apprentissage pour pallier le déficit de sollicitation	✓ Définir et conforter les modalités d'utilisation du plateau technique de formation ✓ Organiser des exercices spécifiques pour la chaîne de commandement ✓ Renforcer la compétence des sapeurs-pompiers en développant la prévention appliquée à l'opération
3. Adapter les stratégies d'intervention sur nombreuses victimes au contexte de menaces	✓ Organiser régulièrement des exercices de grande ampleur ✓ Prendre en compte les nouvelles doctrines d'intervention et l'utilisation des nouveaux EPI balistiques ✓ Déployer l'outil de suivi et de dénombrement des victimes (SINUS)

AXE 2

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

4 - Impulser un volontariat dynamique, centré sur la permanence opérationnelle

	ACTIONS À CONDUIRE EN 2017-2018
1. Améliorer la disponibilité diurne et la fidélisation des sapeurs-pompiers volontaires	✓ Définir et mettre en œuvre un plan d'actions prioritaires en faveur de la disponibilité diurne
2. Poursuivre la mise en place de la mixité au sein des centres de secours	✓ Dresser le diagnostic de la politique de mixité mise en œuvre depuis 2013 ✓ Identifier les nouvelles formes possibles de mixité
3. Alléger autant que de possible la charge administrative des centres de secours	✓ Proposer un bouquet de services permettant d'alléger la charge administrative des centres ✓ Evaluer la mise en place des organigrammes et référents et identifier les marges de progrès

AXE 2 — CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

5 - Co-construire la réponse aux risques au sein de chaque territoire

	ACTIONS À CONDUIRE EN 2017-2018
1. Partager la responsabilité de la Sécurité Civile entre tous les acteurs d'un territoire	✓ Expérimenter la tenue d'un débat public sur les enjeux de la sécurité civile à l'échelle d'un territoire
2. Donner les moyens d'actions au maire, autorité de police	✓ Proposer, dans le cadre d'une expérimentation une offre d'ingénierie de sécurité civile (exercices dans le cadre des plans communaux de sauvegarde, réserve de sécurité civile, prévention ERP, dispositif préventif de sécurité, DECI. . .) en lien avec le périmètre des agences départementales
3. Renforcer / créer des partenariats avec les acteurs du secours ou de l'aide à la personne	✓ Organiser des échanges avec les services départementaux en charge des personnes âgées et handicapées pour aborder les problématiques liées au relevage ✓ Expérimenter sur un territoire la mise en place de partenariats avec les associations d'aide à domicile

6 - Faire du citoyen le premier acteur de la maîtrise de la sollicitation

1. S'impliquer dans les politiques éducatives	✓ Adapter la démarche d'information préventive aux comportements qui sauvent ✓ Expérimenter le dispositif des cadets de la Sécurité Civile dans les collèges ✓ Conforter le dispositif JSP en partenariat avec l'UDSP (dans le cadre de la convention de partenariat)
2. Agir sur la citoyenneté par la sensibilisation de la population	✓ Expérimenter la mise en œuvre d'une démarche de sensibilisation de la population reposant sur une offre de service de formation de services civiques pour le compte des collectivités ✓ Poursuivre la sensibilisation aux gestes qui sauvent ✓ Réfléchir à l'utilisation des réseaux sociaux en situation de crise
3. Impliquer les citoyens dans la définition de la politique de sécurité civile	✓ Poser les conditions de la mise en place d'un Comité Consultatif de Sécurité Civile sous l'animation du Conseil Départemental, laboratoire d'idées

AXE 3 — S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : L'AGENDA 21

7 - Préserver les ressources humaines

	ACTIONS À CONDUIRE EN 2017-2018
1. Construire un climat social épanouissant	✓ Faire vivre les comités de centres ✓ Définir et mettre en œuvre un parcours de management permettant d'intégrer de nouvelles postures telles que celles d'animateur, d'accompagnateur de manager ✓ Finaliser le diagnostic des Risques psycho-sociaux et définir un plan de prévention ✓ Définir les conditions de mise en œuvre du RIFSEEP
2. Diminuer le nombre d'accidents	✓ Finaliser la réalisation du Document unique d'évaluation des risques (DUER) ✓ Relancer un plan de prévention des accidents routiers dans le cadre du renouvellement du marché d'assurances flotte automobile ✓ Expérimenter les techniques de prévention canadiennes « conduite en situation d'urgence » ✓ Poursuivre et conforter le plan de prévention des accidents de sport
3. Répondre au besoin de compétences, en contribuant au management de la sécurité et à la qualité de vie au service	✓ Développer la formation par l'apprentissage pour les formations SPV de tronc commun et d'avancement de grade ✓ Prendre en compte les orientations du SDACR pour définir les besoins en formation

AXE 3

S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : L'AGENDA 21 (SUITE)

8 - Rendre l'organisation plus simple, transparente et accessible

ACTIONS À CONDUIRE EN 2017-2018

1. Poursuivre dans la démarche réflexive d'amélioration continue et de management de la performance

- ✓ Faire évoluer l'organisation dans le but de servir les finalités stratégiques de l'établissement
- ✓ Définir la politique de contrôle de gestion, de management de la performance et d'évaluation des impacts du projet stratégique
- ✓ Etudier l'opportunité d'engager la démarche d'autoévaluation dans le cadre du référentiel européen d'autoévaluation des fonctions publiques (CAF)
- ✓ Prendre en compte les recommandations de l'Inspection générale de l'administration retenues après débat en CASDIS (renouvellement de la convention avec l'UDSP par exemple)
- ✓ Conforter et mettre à jour les outils d'analyse des données (ETL…)

2. Conforter la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

- ✓ Initier l'adaptation dynamique des fiches de postes
- ✓ Clarifier la gestion des inaptitudes : postes aménagés identifiés au tableau des emplois permanents, reclassements, projet de fin de carrière …
- ✓ Faire de l'entretien professionnel un moment clé dans le parcours des agents

3. Faciliter la circulation et la diffusion de l'information

- ✓ Formaliser l'organisation des temps de coordination nécessaires au fonctionnement des services et à la préparation de la décision
- ✓ Etudier et mettre en œuvre une plateforme de réception et de traitement des demandes
- ✓ Préparer la mise en place d'un intranet de services

9 - Préserver le bien commun

1. Adapter les infrastructures aux conditions nécessaires à l'exercice des missions

- ✓ Accompagner la mise en œuvre par le Département du Plan pluriannuel immobilier (reconstruction de la Direction et de Rennes Centre)
- ✓ Préparer la mise en route des nouveaux équipements du plateau technique de formation (parcours ARI…)
- ✓ Identifier le site de Rennes Sud-Ouest

2. Développer les mutualisations

- ✓ Renouveler la convention de partenariat SDIS-Département
- ✓ Poursuivre la politique de groupement de commandes avec le Département
- ✓ Envisager la mutualisation de compétences spécifiques (en matière de systèmes d'information par exemple)
- ✓ Définir les besoins pour une plateforme technique mutualisée avec le Parc départemental et engager la réflexion commune sur le niveau de mutualisation à envisager
- ✓ Etudier les possibilités d'ouverture du plateau technique de formation à des utilisateurs externes : autres SDIS, partenaires publics et privés
- ✓ Poursuivre la mise en œuvre de formations mutualisées avec d'autres SDIS

3. Pratiquer l'achat éco-responsable, les modes de production et d'action responsables

- ✓ Interroger nos modes de fonctionnement sous l'angle du développement durable (visioconférence, déplacements, consommables...)
- ✓ Sensibiliser l'ensemble des agents à la démarche de développement durable (informations sur les modes de déplacements alternatifs à la voiture, sur le tri des déchets…)
- ✓ Evaluer l'impact de la dématérialisation des outils cartographiques

Service Communication SDIS35 - 08/2017